

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 38

Artikel: Souvenirs historiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

taux de bois sain, bien sec et moins cher certainement que ces misérables fagots qui, vendus au détail, font revenir le prix du moule à un taux exorbitant. A ceux qui manquent de la place nécessaire pour faire scier et couper le bois, l'usine de Chauderon offre le bois tout travaillé, rendu à domicile; vous pouvez acheter votre bois à l'usine, mais rien ne vous empêche d'aller vous-même le choisir sur le marché, chez le marchand de bois ou aux *mises* de l'Hôtel-de-ville; vous pouvez faire surveiller à l'usine le travail de votre bois, comme vous allez à l'huilerie surveiller la fabrication de l'huile avec les noix que vous y avez apportées. Et quand vous verrez avec quelle aisance une grande scie, disposée en ruban, vous partage vos bûches en trois, quatre ou cinq bouts; quand vous aurez vu descendre avec une régularité surprenante ces deux haches qui donnent trente coups à la minute, vous vous demanderez comme nous comment un travail si simple, si facile est resté aussi longtemps un travail pénible dans l'état tout primitif où on l'avait conservé. Vous vous demanderez aussi s'il n'est pas plus humain d'*obliger* de pauvres femmes à chercher une occupation plus en rapport avec leur sexe et leurs forces que de manier la scie et la hache sur la voie publique; et vous admettrez une fois de plus que chaque machine nouvelle enlève à l'homme ce qu'il y a de plus matériel, de plus *abrutissant*, disons-nous, dans son travail, pour l'obliger à rechercher des labeurs plus intelligents, plus relevés, plus dignes en un mot du rôle que le Créateur lui a assigné.

S. C.

Souvenirs historiques.

Il y a eu, mercredi dernier, quarante-huit ans que les restes de la reine Berthe furent transférés de l'antique église de l'abbaye de Payerne dans l'église paroissiale de la ville. Nous voulons, à l'occasion de son anniversaire, rappeler comment se fit cette touchante cérémonie, dont le souvenir est cher à tous les amis de notre histoire nationale. Pour cela, un petit résumé historique est ici nécessaire.

Après la soumission des Gaules et de l'Helvétie, les Romains poussèrent leurs conquêtes jusqu'au delà du Rhin et firent de toute la Germanie méridionale une province de l'empire. Mais les Germains du nord, race indomptable, avaient résisté. Ils prirent eux-mêmes l'offensive et devinrent de plus en plus hardis qu'ils voyaient l'empire allant s'affaiblissant.

L'Helvétie, pays limitrophe des Germains, eut beaucoup à souffrir de leurs invasions. Une foule de tribus barbares, Allemanes, Huns, Burgondes, Goths, Suèves, Vandales, Francs se précipitent sur elle et sur la Gaule. Les Romains résistent quelque temps, mais de nouvelles invasions les forcent à se retirer. — Les Allemanes, las de la vie nomade, se fixèrent dans les pays qui s'étendent entre le Neckar, la Saal, l'Aar, et la Reuss, c'est-à-dire dans les contrées connues depuis sous le nom d'*Allémanie* ou de *Souabe*.

Les Allemanes furent suivis par les Burgondes qui, ensuite d'un traité avec les Romains (456), obtinrent la partie de la Gaule et de l'Helvétie qui a porté longtemps le nom de Bourgogne et qui s'étend du Rhin à

la Méditerranée et de l'Aar aux bouches du Rhône⁴. — Un troisième peuple, les Goths, ayant conquis l'Italie, s'emparèrent de la Rhétie. Cette province des Goths s'étendait des confins des Grisons au lac de Wallenstadt et dans la vallée de Glaris.

Dès l'arrivée en Helvétie de ces trois peuples et de leur mélange avec les débris des populations helveto-romaines, date une ère nouvelle dans l'histoire de la Suisse nommée le *moyen-âge*.

Vers la fin du V^{me} siècle, Gondebaud, roi des Burgondes, fut vaincu par un ennemi redoutable, Clovis, roi des Francs, qui venait d'envahir la Gaule. Gondebaud fut forcé de se reconnaître tributaire de Clovis et l'Helvétie devint une *province des Francs*, qui conserva néanmoins ses lois et la libre élection de ses gouverneurs ou *patrices*.

Le patrice de l'Helvétie occidentale ou Bourgondie helvétique résidait à Orbe, château fort important par sa position géographique entre l'Helvétie et la Gaule franque.

L'Helvétie occidentale prit ensuite le nom de *Bourgogne transjurane*. — Rodolphe, fils de Conrad, comte de Paris et descendant de Charlemagne, fut le dernier gouverneur de ce pays. Non content de cette dignité, il voulut s'élever à celle de roi et profita du désordre où se trouvait l'empire des Francs pour se faire reconnaître roi de la Bourgogne transjurane (888). Il mourut en 912, laissant pour successeur son fils Rodolphe II, qui entra en guerre avec Bourcard, duc d'Allémanie, au sujet des limites de son royaume. Rodolphe fut battu, mais son courage inspira tant d'estime à Bourcard qu'il traita avec lui et lui donna en mariage sa fille Berthe (922).

Quelque temps après, les Lombards, mécontents de leur roi, proclamèrent Rodolphe II, qui voulut passer en Italie et, après plusieurs revers, fut forcé de repasser les montagnes et de rentrer dans son pays. Pendant son absence, c'est Berthe, la bonne reine, qui gouverna le royaume.

Rodolphe II mourut en 957, laissant le sceptre à son fils mineur, Conrad, et à sa femme. Soit avant soit après la mort de son mari, soit pendant la minorité de son fils, Berthe employa tout le pouvoir dont elle jouissait à réparer les maux de son pays ravagé par les invasions successives des Hongrois et des Sarrasins. Elle se signala par une foule de fondations pieuses et utiles, fit rebâtir les villages et les églises, construire ou relever plusieurs forts où ses sujets pouvaient se retirer avec leurs troupeaux et braver le passage des hordes barbares et aventurières qui n'avaient aucune connaissance de l'art des sièges. Les tours de Gourze, de Bertholo, de la Molière, de Champvent-Bofflens sont des monuments de cette époque. La plupart de ces constructions n'avaient pas de portes, mais seulement une embrasure au milieu de la tour centrale d'où l'on descendait une échelle qu'on retirait ensuite.

Berthe fit construire de bons chemins dans le pays, où les communications étaient difficiles et dangereuses;

⁴ Les Burgondes occupèrent ainsi les contrées appelées depuis la Bourgogne (Dijon), la Franche-Comté de Bourgogne (Besançon), le Lyonnais, le Dauphiné, la Savoie et la Suisse occidentale jusqu'à la Reuss.

elle favorisa l'agriculture, fit planter de nouvelles vignes au bord des lacs, émancipa des serfs. Vers l'an 932 elle fixa quelques familles de laboureurs autour de l'église de Joulens, qui se joignirent aux familles de pêcheurs baraqués au bord du lac, et commencèrent la ville de Morges. Cette bonne reine aimait à encourager le travail et en donnait elle-même l'exemple. Habitant tour à tour quelque ferme royale ou quelqu'un des châteaux du prince, à Chavornay, Lausanne, Payerne, etc., on la voyait aller de l'une de ces habitations à l'autre, filant à la quenouille plantée sur la selle de sa haquenée. Chaque jour, à heure fixe, elle donnait audience aux indigents, écoutait leur plaintes et proportionnait ses aumônes à leurs besoins; elle les interrogeait sur les grandes routes, entraînait dans leurs chaumières, visitait les hôpitaux, les infirmeries de ses Etats; et jusqu'à nos jours, est resté dans la Suisse romande le souvenir proverbial *du bon temps où Berthe filait*.

Payerne prospéra à l'ombre du monastère que Berthe y avait fondé. Cette commune est devenue plus tard propriétaire d'une grande partie des biens de l'abbaye, au nombre desquels comptent de belles vignes à Lavaux, dont les excellents produits se boivent à Payerne.

La date de la mort de Berthe n'est pas connue, mais comme elle épousa Rodolphe II en 922 et qu'elle signa une chartre de son fils Conrad en 967, on peut présumer qu'elle parvint à l'âge de 70 ans et peut-être au delà. Ce fut pendant la paix du long règne de son fils qu'elle finit ses jours à Payerne, dans la prière et les bonnes œuvres.

On savait par tradition que les restes de la reine Berthe reposaient dans le temple de l'abbaye, sous la tour de St-Michel qui en faisait partie. Une fouille ouverte en cet endroit le 15 octobre 1817 découvrit un sarcophage taillé dans un bloc du même grès dont l'église est bâtie, qui renfermait des ossements que les hommes de l'art reconnurent appartenir à un corps de femme. Ne doutant pas que ces restes ne fussent ceux de la pieuse reine, fondatrice du monastère, le Conseil d'Etat du canton de Vaud ordonna que le sarcophage fût religieusement placé dans l'église paroissiale de la ville et recouvert d'un marbre noir portant l'inscription suivante, en latin, dont voici la traduction :

A BERTHE

de sainte et heureuse mémoire, très excellente épouse de Rodolphe II, roi de la petite Bourgogne. Son nom est en bénédiction, et son fuseau est en exemple. Elle fonda des églises et fortifia des châteaux; elle ouvrit des routes; elle mit en valeur des terres incultes, elle nourrit des pauvres et fut la mère et les délices de notre patrie Transjuranne. Après ix siècles, la sépulture où, comme on nous l'a transmis, elle fut inhumée, ayant été retrouvée, l'an de grâce MDCCCXVIII, les fils reconnaissants de ses bienfaits envers leurs pères l'ont religieusement restauré.

LE SÉNAT ET LE PEUPLE VAUDOIS.

Sitôt que la table destinée à recouvrir le sarcophage fut arrivée à Vevey, où l'inscription a été gravée dans les beaux ateliers de M. Doret, on se disposa à la mettre en place.

Le 15 août 1818 fut le jour choisi pour transférer

d'un temple dans l'autre les ossements de Berthe. A la tête d'un convoi, qui se mit en marche à onze heures du matin, quatre jeunes filles vêtues de blanc portaient le petit cercueil recouvert d'une pièce de percale blanche et d'un voile noir bordé de franges d'argent. Suivaient en costume, le juge de paix, le pasteur de la paroisse, les autorités municipales, et un nombreux concours de personnes des deux sexes, de la ville et de la campagne.

Le cercueil fut respectueusement déposé dans le sarcophage, élevé sur un socle de grès; et quand le magistrat représentant du gouvernement eût rappelé les principaux traits de la vie de Berthe, le marbre portant l'inscription fut posé sur le sarcophage. Puis après un moment de religieux silence, l'orgue fit entendre un morceau de musique analogue à la circonstance. Puis de jeunes filles chantèrent en chœur les strophes suivantes¹ :

Ta mémoire est toujours bénie,
Ton souvenir est toujours beau,
Repose en paix, reine chérie,
Dans nos cœurs et dans ce tombeau.

Modèle du palais comme de la chaumière,
Encourageant la ville, instruisant le hameau,
Toi-même travaillais, royale filandière!
Et le sceptre en tes mains s'alliait au fuseau.
Si des jours écoulés nous consultons l'histoire,
Qui n'aime à revenir dès que ton nom paraît,
Vers ce temps, ce bon temps d'instructive mémoire,
Où sur son palefroi notre Berthe filait?

Ta mémoire, etc.

Avant de sortir du temple, le Conseil municipal fit dresser le procès-verbal de ce qui s'était passé, et la fête se termina par un banquet amical où l'on n'oublia point le vin qui croît au pied de la tour de Bertholo, dans l'ancien vignoble royal de Lutry.

Les ouvrages que nous avons consultés et où nos lecteurs pourront trouver de plus amples détails sur cette intéressante époque de notre histoire sont les suivants : Esquisse historique sur la reine Berthe, par M. Vulliemin; le Conservateur Suisse; l'excellente Histoire suisse de M. Daguet; le Dictionnaire de M. Levade, etc.

L. M.

L'amour d'un Auvergnat.

Dans un hameau du Charolais vivait, chez sa grand'mère infirme et pauvre, une fraîche paysanne, jeune, pas jolie, mais bonne, quoique un peu vaniteuse. Elle vaquait avec exactitude aux soins de la petite métairie; elle savait soigner affectueusement la vieille femme, mais là se bornait tout son savoir. Un jour du mois de juillet, un beau gars d'Auvergne, grand, bien fait et d'avenante figure, vint frapper au seuil de la chaumière, où il fut abrité sous un toit pauvre, mais hospitalier. Il demandait de l'ouvrage, on lui en donna, les moissons allaient se faire. Il se montra bon travailleur, complaisant au logis, la vieille l'aima; et comme il savait s'employer à tout, qu'aux champs l'ouvrage ne manque pas, et qu'il désirait vivement rester là tout l'hiver, il y resta. Le pauvre Pierre, plus intelligent que Claudine, était pourtant, pour elle, plein de constantes attentions. Il portait son pot de grès, quand elle allait traire sa vache, et quand il pleuvait bien fort et qu'elle était aux champs, il lui allait chercher sa cape

¹ Ces strophes, ainsi que l'inscription gravée sur le marbre, sont de M. le doyen Bridel.